

Expériences professionnelles au Royaume-Uni, en Irlande, Allemagne et République tchèque : programme MEVIPRO

Permettre à des demandeurs d'emploi, quels que soient leur formation et leur secteur d'activité, de partir en stage dans une entreprise au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne ou dans les pays scandinaves pendant 16 à 26 semaines.

Bénéficiaires

Les personnes domiciliées en Champagne-Ardenne, et répondant aux critères suivants :

- être âgé de 18 ans et plus,
- être demandeur d'emploi,
- être disponible pour effectuer un stage de 7 mois,
- avoir une connaissance minimale de la langue du pays pour le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Allemagne (ou a minima de l'anglais pour les pays scandinaves dans le pays d'accueil).

Conditions d'attribution

Les candidats doivent envoyer une lettre de motivation détaillée précisant leur profil, leur projet professionnel, les dates de disponibilité, le type de stage et la destination souhaités, à l'attention de Monsieur le Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne. Cette lettre de motivation sera accompagnée d'un CV en français et dans une autre langue européenne. A la suite d'un entretien, de la tenue d'un comité de sélection et en fonction des possibilités offertes par les structures d'accueil, les candidats pourront se voir offrir un stage dans l'un des pays associés au programme MEVIPRO.

Montant de l'aide

L'aide cofinancée par l'Union Européenne et la Région Champagne-Ardenne est versée sous forme d'une allocation de séjour (240 € par semaine).

Conditions du stage

Chaque stagiaire bénéficie :

- d'une allocation couvrant les frais de séjour (logement, repas, transport sur place),
- du statut de stagiaire de la formation professionnelle,
- d'une formation linguistique organisée à son arrivée dans le pays d'accueil,
- d'un stage pratique en entreprise, trouvé par le coordinateur MEVIPRO dans le pays d'accueil,
- d'un hébergement en foyer, résidence ou famille (à la charge du stagiaire),
- d'activités culturelles organisées par le coordinateur MEVIPRO sur place,
- d'une protection sociale (maladie et accident du travail),
- d'un suivi logistique par le coordinateur MEVIPRO.

Informations générales et envoi
des candidatures :
Direction des Affaires Européennes
et Internationales
Région Champagne-Ardenne
5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 70 31 81
Fax 03 26 70 89 01
mobilite@cr-champagne-ardenne.fr

Informations pratiques :
APRECA
Amal JAMAA
7 rue Clément Ader-BP 128
51100 Reims
Tél. 03 26 85 11 75
Fax 03 26 85 23 03
mobilite.champagne@apreca.net

RÉGION